

à propos

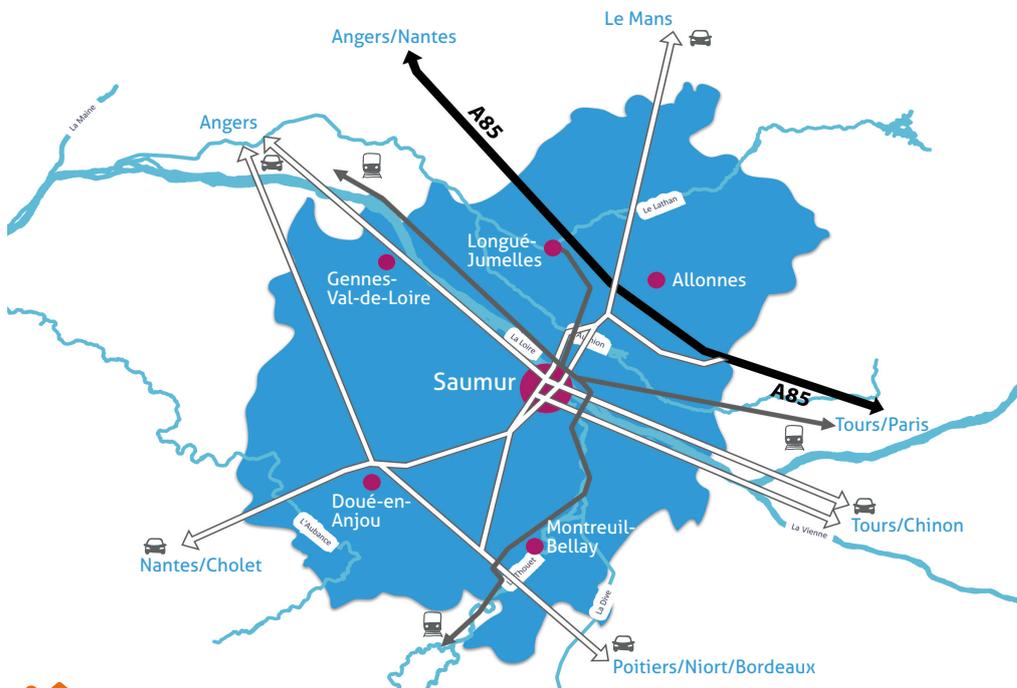
du Programme Local de l'Habitat



Lettre d'information n°1 - mai 2019

La lettre d'information du PLH a vocation à informer régulièrement sur les actualités de la politique intercommunale menée en matière d'habitat.

Ce premier numéro fait un état des lieux de l'habitat sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire en trois questions : Qu'est-ce qu'un programme local de l'habitat ? Comment est-il élaboré ? Sous quelle échéance ?



parc de Logements

43 833 résidences principales

<p>51 285 logements</p> <p>résidences principales : 85 % logements vacants : 9,8 % logements secondaires ou occasionnels : 5,2 %</p>	<p>42 % de logements construits avant 1949</p> <p>279 logements neufs débutés par an en moyenne entre 2010 et 2018</p>	<p>64 % de propriétaires occupants</p>	<p>21 % de locataires en secteur privé</p>	<p>14 % de locataires en HLM</p> <p>dont 54 % de l'offre sur la Ville de Saumur</p>	<p>141 places d'hébergements temporaires ou d'urgence</p>
---	---	---	---	--	--

* Unité de consommation



45 communes



99 961 habitants
+ 3,7 % depuis 1999
Population active : 45 184 pers.
12 % de la population départementale
22 % ont 65 ans et +



Revenu médian :
18 948 € / UC *



Logements vacants :
9,8 %

C'est quoi un PLH ?

Un Programme Local de l'Habitat (PLH) est la feuille de route de la politique intercommunale en matière d'habitat. Élaboré pour 6 ans, il fixe les objectifs pour :

- répondre aux besoins en logement,
- favoriser la mixité sociale,
- répondre aux besoins en hébergement des différents publics (jeunes, personnes défavorisées, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, gens du voyage),
- réhabiliter et améliorer le parc de logements existants.

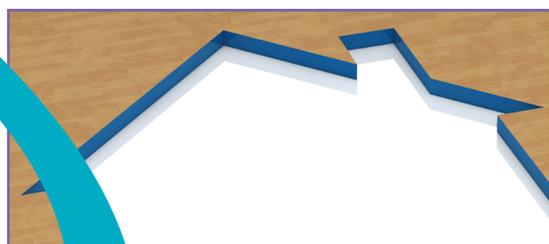
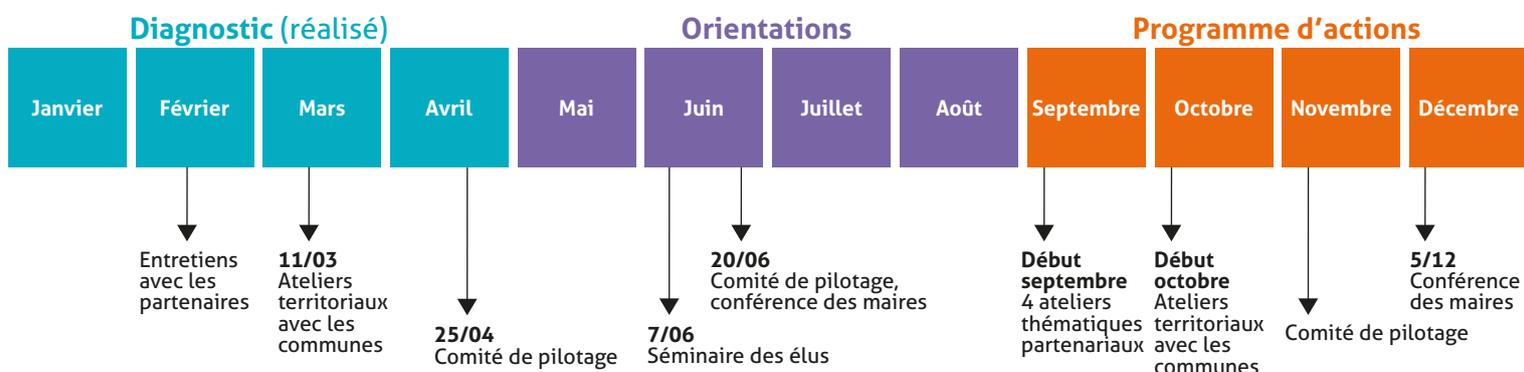
Ces objectifs sont déclinés en actions et investissements dans un PLH sur la période 2020-2026.

Qui fait le PLH de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire ?

Le PLH est piloté par le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire. Il conseille, oriente, accompagne, finance, propose et concerte les différents acteurs stratégiques comme les collectivités, les bailleurs sociaux, les porteurs de projets, les associations œuvrant pour le logement, les propriétaires bailleurs, les locataires...



Quel est le calendrier d'élaboration du PLH de l'Agglomération Saumur Val de Loire ?



Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
Pôle Habitat
11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030
49408 Saumur Cedex
02 41 40 45 56

habitat@agglo-saumur.fr www.saumurvaldeloire.fr